

## Fonctionnement de la structure

### Permanence

La permanence est assurée par Sandrine DECLUME et Mélodie CAIANI.

Le temps de travail de Sandrine est passé à 32H hebdomadaire au cours de l'année 2015 (contre 28H précédemment), ce qui nous a permis d'augmenter le nombre de plages d'ouvertures de la permanence. Son emploi a par ailleurs été pérennisé par un passage en CDI, ce qui nous a permis de maintenir Sandrine en travail à domicile, situation initialement provisoire au lendemain des inondations qui avaient touché les locaux que Terra Ludis nous met à disposition à Montpellier.

Elle est chargée de la permanence administrative dont le fonctionnement évolue, ainsi la quantité d'appels reçu a baissé pour laisser place à une augmentation des contacts électronique, principalement par mail, mais également de plus en plus régulièrement via les réseaux sociaux.

Outre la gestion des appels et demandes de contact, Sandrine assure un suivi des membres et des adhésions, de la comptabilité, et de l'assurance, sans que ces activités ne soient exhaustives.

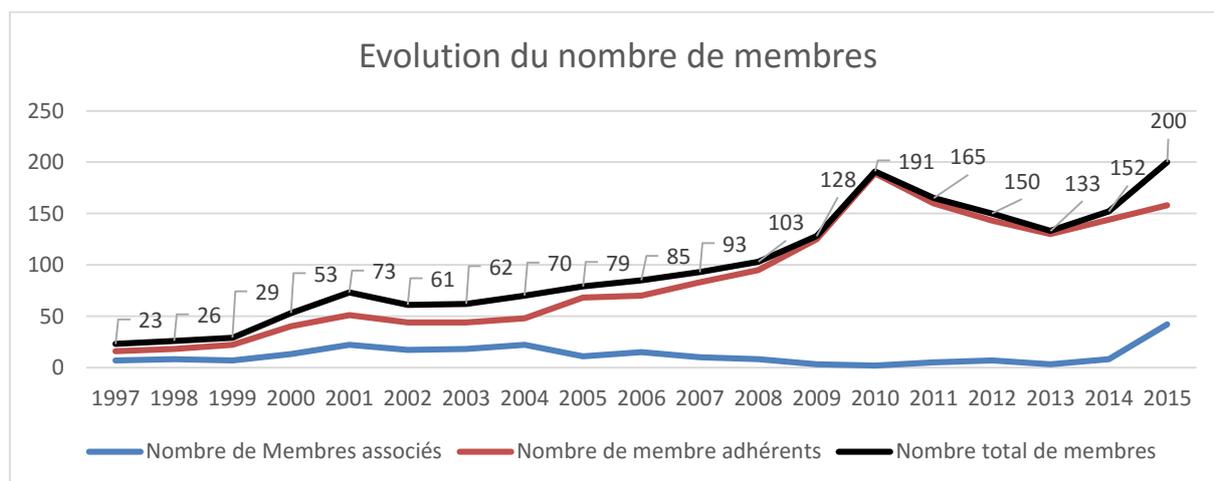
Enfin, cette année a été marquée pour Sandrine par la nécessité d'effectuer de trop nombreuses relances auprès de membres ne réglant pas toujours leurs factures dans des délais raisonnables.

Mélodie travaille 35H par semaine au sein d'un bureau loué par la FédéGN dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise.

Elle assure la coordination d'événements comme les GNiales et les NDHC, la présence de la FédéGN sur les salons et festivals. En cas d'absence de Sandrine, Mélodie prend le relais et assure la permanence administrative.

### Adhésions

Grace au travail acharné de nos salariées notamment, mais aussi grâce à notre visibilité croissante, le nombre de membre de la FédéGN a atteint les 200. Il les dépassera sans doute, certaines associations ayant annoncé qu'elles adhèreraient pour 2015 à cette assemblée générale. Ce résultat est extrêmement encourageant pour l'avenir et nous espérons bien entendu le réitérer pour 2016.



## Rencontres avec les partenaires et les autorités

### Fédération française d'escrime

Après un travail de longue haleine déjà entamé à la dernière assemblée générale de la FédéGN, notre Fédération et la Fédération Française d'Escrime, représentées par leurs présidents respectifs, ont signées une convention organisant les relations des fédérations sur le sujet de l'Escrime Ludique (ou Escrime GN) le vendredi 9 octobre 2015 à 11H00.



Cette convention a pour objectif de développer les possibilités de stage sur ce sujet, de former des éducateurs spécialisés dans l'Escrime GN, et de permettre aux joueurs le souhaitant de bénéficier de structures adaptées pour s'entraîner en vue des GN où ils seraient amenés à utiliser des épées en mousse, quelle qu'en soit la thématique.

Comme prévu dans le cadre de la convention signée, une commission mixte a été mise en place. Les représentants de la FédéGN au sein de cette commission mixte permanente sont :

- Stéphane GESQUIERE en sa qualité de Président, représenté par Xavier JACUS
- Reynald NEMERY pour le collège des formateurs
- Martin MENAGER pour le collège des associations organisatrices

Ces personnes sont donc chargées du déploiement des activités découlant de la convention signée en octobre entre FédéGN et FFE en ce qui concerne l'Escrime Ludique.

L'étape suivante sera la définition du contenu des stages d'éducateurs en escrime GN, suivi début mars 2016 par le premier stage. Nous aurons 12 places dans ce stage et 5 personnes se sont déjà manifestées comme intéressées.

### Collectif Airsoft Responsable



Le début de l'année a été marqué par les attentats « Charly Hebdo ». Face au comportement inopportun de certains airsofteurs, qu'ils soient GNistes ou non, la FédéGN s'est alliée à différents partenaires du milieu pour fonder le collectif Airsoft Responsable. Outre la FédéGN, il est actuellement composé de la FFA (Fédération Française d'Airsoft), l'UPAS (Union des Professionnels de l'AirSoft), la FBA (Fédération Belge d'Airsoft), l'ANA (Association de Normalisation de l'Airsoft), Chong (dessinateur d'Airsoft Tim, une bande dessinée consacrée à l'airsoft), ainsi que les médias Airsoft Addicct, Airsoft News, Airsoft Flash info et O'20 Magazine.

Ce collectif a rédigé des communiqués suite aux attentats de janvier, puis lors du drame de Bas-en-Basset qui s'était soldé par la mort de trois adolescents qui avaient voulu fabriquer leurs propres fumigènes en marge d'une partie d'airsoft. Il dispose également d'un site web et d'une page Facebook.

### Impôts

Conformément à la législation, nous avons renouvelé cette année notre dossier de demande de reconnaissance d'intérêt général, reconnaissance qui devait nous permettre de bénéficier de la possibilité de faire déduire des impôts les dons faits à la FédéGN

Si notre statut de structure d'intérêt général a bien été confirmé à deux reprises par les services des impôts, notre capacité à émettre des reçus fiscaux a été refusée (bien qu'accordée à l'origine en 2008). Nous sommes donc passés devant un collège de second examen, sans plus de succès.

### FFJDR

Nous avons renoués les contacts avec la FFJDR. Une nouvelle convention est en phase de finalisation.

## Ligue de l'enseignement / GEANS

Nous sommes de par la mise à disposition de Mélodie CAIANI membre du conseil d'administration du GEANS (groupement d'employeur associatif). Nous avons ainsi assistés à des réunions de cette instance.

## Assurance

### Transition vers la MDS

La transition vers la MDS s'est bien passée dans l'ensemble malgré une période d'adaptation.

Le délai de traitement des dossiers sinistres s'est considérablement raccourci avec la nouvelle assurance. Il faut compter en moyenne, dans la mesure où tous les documents sont envoyés en temps et en heure par l'assuré, 1 à 2 mois pour un remboursement (bien sûr cela dépend de la difficulté du dossier.)

Nous avons eu cette année 12 sinistres déclarés, contre 8 en 2014. Certains dossiers nous ont été déposés avec un retard important, rappelons que le délai légal de déclaration d'un sinistre est de 5 jours suivant l'incident. Au-delà de cette date, l'assureur peut très bien refuser de traiter le dossier.

Sur les 12 sinistres déclarés :

- 3 sinistres ont été classés sans suite du fait d'un préjudice inférieur à la franchise, ou d'une absence de préjudice au final.
- 2 sinistres ont été remboursés
- 8 dossiers sont toujours en cours, tous sans exception du fait de l'absence de réponse des assurés malgré divers relances. Sans les documents demandés par l'assureur, nous ne pouvons avancer sur ces dossiers qui seront clôturés automatiquement à terme.

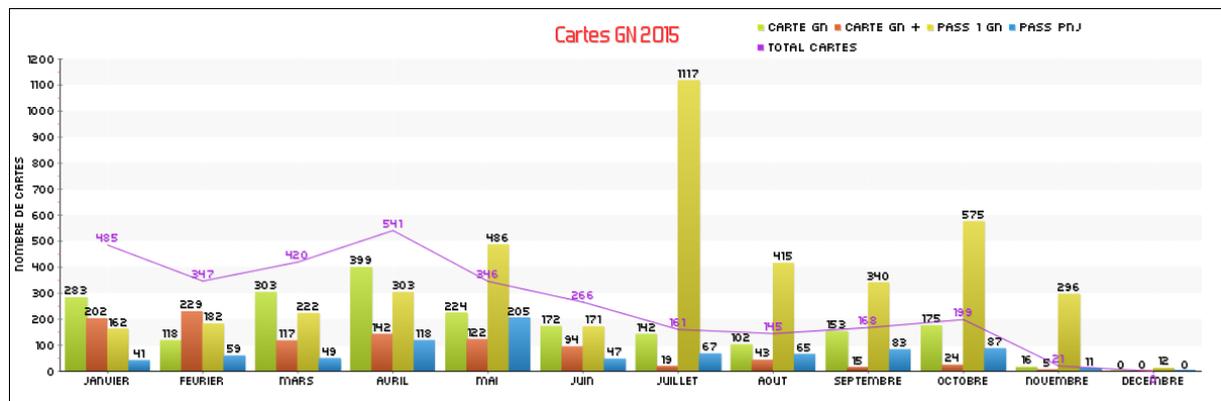
Le temps de traitement des dossiers n'est plus un problème avec la MDS mais bien les continuelles relances aux assurés afin que ceux-ci envoient les documents demandés pour le traitement de leurs dossiers.

### Carte GN

Les ventes de Cartes GN ont progressé. En ce qui concerne les Cartes GN+, 1 008 cartes ont été souscrites. 42 joueurs ont bénéficié du système d'upgrade permettant de passer d'une Carte GN à une Carte GN +. L'offre rencontre un public mais souffre d'un déficit de communication.

Les Cartes GN, contrairement à ce qui était attendu ne diminuent pas trop malgré la mise en place de la Carte GN +. 2081 cartes GN ont été souscrites.

La grosse surprise cette année a été l'explosion des passes 1 GN (207% de l'objectif). Cette offre est un outil très régulièrement utilisé par les associations. La souplesse du système permet par ailleurs aux associations ne pas payer les Pass souscrits pour des personnes ayant des Cartes GN.



## Informatique

### Site web

La fin de l'année 2015 a été marquée par l'annonce de l'arrêt du support du système de gestion du site. Le délai annoncé étant inférieur à un mois, l'équipe informatique a dû migrer le site en urgence durant les fêtes de fin d'année afin d'éviter la formation de failles de sécurité qui auraient pu aboutir sur un piratage.

### Interface Carte GN

En raison de l'apparition de la Carte GN+, l'interface n'était plus adaptée. La nouvelle version a été directement intégrée au nouveau site web, permettant ainsi aux utilisateurs d'utiliser un identifiant unifié sur tout l'univers web de la FédéGN.

Cette nouvelle version permet aux joueurs d'accéder à l'historique de leurs souscriptions de cartes, et elle intègre un système de gestion des doublons beaucoup plus performant.

Un système de paiement par Carte Bleue via le prestataire Payplug a également été ajouté, permettant initialement de réduire les coûts d'exploitation, la commission étant inférieure à celle de Paypal. Malheureusement, la commission de Payplug a augmenté en milieu d'année, la ramenant ainsi au niveau de celle proposée par Paypal. Néanmoins, cette expérience a démontré qu'une majorité de joueurs préfère régler directement par Carte Bleue plutôt que par Paypal.

L'interface est chaque année plus efficace en termes de traque des doublons.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (date de mise en service du nouveau système) au vendredi 4 décembre inclus, ce sont ainsi 493 Cartes GN, 362 Cartes GN+ et 855 Pass 1GN qui ont été rejetés par le système suite à la détection d'un doublon, ce qui représente 7 071 € d'économies cumulées au bénéfice des associations concernées.

### Sites NDHC et GNiales

Les noms de domaine nuitdeshuis clos.com et gniales.com ont été rachetés par la FédéGN ce qui nous permet désormais d'être autonomes sur les sites internet.

Dans les deux cas, un système multisite permettant la coexistence de plusieurs événements régionaux aux mêmes dates a été choisi.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour la création d'un nouveau système d'inscription pour le site de la Nuit des Huis Clos, le système actuel ayant été développé dans l'urgence, celui-ci n'est pas totalement satisfaisant.

### Interface de gestion

L'interface de gestion, outil accessible aux administrateurs et à la permanence, a également évolué. Elle fonctionne désormais en liaison avec le site web dans lequel un espace association a été créé. Elle permet notamment de centraliser toutes les informations des associations, qu'il s'agisse de leur adhésion ou de leur inscription dans l'annuaire.

La gestion des Cartes GN a également été revue en parallèle de la mise à niveau de l'interface Carte GN. Des statistiques plus détaillées sont désormais disponibles.

# Actions de soutien à l'activité

## Médiation / Conseils

Cette année, la FédéGN a été sollicitée à de nombreuses reprises afin de soutenir les associations membres.

Le cas le plus grave fut l'incident de Langeais le 8 août 2015 avec l'évacuation en urgence d'un site de jeu pendant un GN (cf. lettre de la FédéGN n° 100), incident durant lequel les bénévoles de la FédéGN ont accompagnés ceux de l'association pendant plusieurs jours (conseils dans la gestion des secours, des médias, rencontres avec les autorités etc...). Cet incident nous a également permis de déterminer quelques besoins en termes de formation, d'information des associations.

D'autres situations, moins graves ont nécessité nos conseils (gestion de médias, de conflits dans la gestion de sites etc...).

Enfin, quelques associations nous ont sollicitées pour des conseils concernant la mise en place de postes de secours dans le cadre de leurs jeux. En 2015, un jeu organisé par un membre nécessitait la présence d'un dispositif prévisionnel de secours. En 2016, un jeu a déjà été identifié et l'intervention de la FédéGN a permis l'obtention d'un devis remisé pour un dispositif lourd (présence d'une équipe H24 durant 3 jours).

## Soutien en communication

Une page a été créée sur le site internet pour visualiser des vidéos et documentaires sur le GN.

Nous avons par ailleurs bénéficié pendant quelques mois d'un stagiaire en community management. Au-delà des tâches de ce stagiaire (qui seront évoquées plus loin dans ce compte rendu), cela nous a permis d'évaluer nos capacités à encadrer une personne en formation.

## Communication

L'équipe communication a réalisé un nouveau flyer présentant la FédéGN sur une face, et l'activité sur la seconde.



Deux interviews ont également été accordées.

La première a eu lieu dans le cadre d'un dossier d'étudiant en communication. Le coordinateur Midi-Pyrénées et le responsable communication sont intervenus pour présenter le GN.

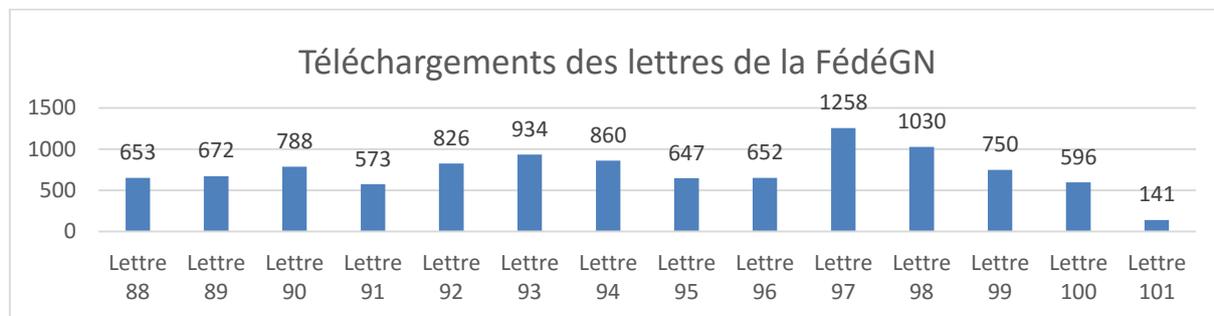
La seconde était dans le cadre d'une web radio. La coordinatrice Ile de France est intervenue à aussi pour présenter le GN.

La FédéGN a également assisté à plusieurs salons et festivals durant l'année : TGS Spring Break (Toulouse), les Mystères de la Cité (Lescar), Geekopolis (Paris), Japan Anime (Tours), Cidre & Dragon (Merville-Franceville), Festival du Jeu de Rôles (Kaysersberg), les Utopiales (Nantes), A Toi de Jouer (Amiens). Nous étions également présents à la semaine A Place To Geek cet été.

## Lettre de la FédéGN

Mélodie CAIANI a désormais pris le rythme et les lettres de la FédéGN sortent selon une cadence bimestrielle. Six lettres ont donc été publiées cette année. Elles ont été téléchargées entre 600 et 1200 fois ce qui est un réel progrès, les téléchargements en 2014 étant largement inférieurs.

Une lettre de la FédéGN, c'est en moyenne une trentaine de pages consacrées aux initiatives à mettre en avant, aux activités de la FédéGN, aux informations pratiques à destination des associations.



## Les pages Facebook

Avec le stage de Jonathan GUERCHON, et suite à une discussion qui s'est tenue à l'Assemblée Générale de l'année dernière sur l'adaptation de la communication de la FédéGN, il a été décidé de développer notre communication sur la page FédéGN mais aussi de développer nos outils de communication Facebook selon deux axes :

- Création de pages régionales dans les régions n'en bénéficiant pas.
- Création de pages thématiques (FédéGN Airsoft Scénario, Néo Futuriste, Médiéval, Escrime Ludique, Trollball)

Les effets de cette communication ont été très positifs.

La page nationale reste réservée aux communications de la FédéGN. Mais le partage de ces communications sur les autres pages accroît grandement leur visibilité. Les Pages thématiques ou régionales sont plus proches de ce qui se passe, dans les régions ou selon les thèmes adoptés.

## La page FédéGN

Elle est passée de 1 503 à 2 423 mentions j'aime, soit une progression de près de 40 %. Le nombre moyen de personnes touchées par nos publications est passé de 562 à 2629.

214 publications ont été réalisées sur la page FédéGN avec des impacts divers. En général les communications touchent environ 1000 personnes. Toutefois les communications liées à l'actualité et aux faits divers montent très rapidement (communication des attentats de janvier 2013 : 37,7 k, communication sur le contrôle des répliques d'armes 22,3 k). Cela démontre que la FédéGN touche largement au-delà de son public habituel.

## Les pages thématiques



## Les pages régionales

### Alsace



Likes : 160

### Aquitaine



Likes : 163

### Centre



Likes : 118

### Champagne-Ardenne



Likes : 55

### Franche Comté / Bourgogne



Likes : 56

### Île-de-France



Likes : 229

### Languedoc Roussillon



Likes : 98

### Lorraine



Likes : 270

### Midi Pyrénées



Likes : 186

### Normandie



Likes : 95

### Poitou Charente / Limousin



Likes : 62

### Rhône-Alpes / Auvergne



Likes : 91

## Pages et groupes annexes

Certaines pages ou groupes sont gérés localement par les coordinateurs locaux, ou nationalement mais en marge du compte professionnel de la FédéGN.

### Nuit du Huis Clos France



Likes : 178

### Guilde de Bretagne



Likes : 383

### Communauté Gnistes Pays de la Loire



Likes : 273

### Paca Coordi



Likes : 455

### Guilde du Grand Nord



Likes : 482

## Twitter

En complément de sa présence sur Facebook, la FédéGN a créé un compte Twitter comportant 111 abonnés. Le compte Twitter est notamment programmé pour relayer les communications de la page Facebook officielle de la FédéGN.

## GN Mag

Malheureusement, après le n° 27 qui est sorti à la dernière assemblée générale, le coordinateur de l'équipe, accaparé par des problèmes personnels n'a pu poursuivre sa tâche. Le contenu du GN MAG n° 28 spécial Steampunk est à priori prêt. Il faut juste rassembler les éléments et faire la PAO.

## Coordination nationale

La coordination nationale a vu s'accroître le nombre de régions couvertes :

- Alsace : Alexandre TAME\*\*
- Aquitaine : Olivier DOUSSE\*
- Grand Nord : Christophe VINCHENEUX\* et Alexandre MIGNON\*\*
- Ile de France : Lila CLAIRENCE\*
- Languedoc-Roussillon : Guilhem ADELAERE\*\*
- Lorraine : Guillaume MOITRIER\*
- Midi-Pyrénées : Yannick MAHALIMBY\*
- PACA : Thomas GERMAIN\*
- Pays de Loire : Graziella GILET\*

\* Coordinateur

\*\* Correspondant

En Bretagne, aucune personne ne s'est signalée pour reprendre les rênes de la coordination. La FédéGN continue donc à rechercher activement un correspondant pour cette région. Les demandes provenant du secteur sont donc provisoirement transmises à la Guilde de Bretagne.

En région Centre, une équipe est en train de voir le jour. L'accident de Langeais, au mois d'août, a retardé l'attribution de ses fonctions, mais la coordination devrait tout de même voir le jour début 2016.

En Normandie, le correspondant ayant dû déménager dans une autre région pour raisons professionnelles n'a pas encore été remplacé.

A ce jour, les coordinations Franche-Comté / Bourgogne, Poitou-Charentes / Limousin et Rhône-Alpes / Auvergne ne sont pas pourvues. L'objectif 2016 est de combler ces trous sur notre carte des coordinations.

## Sécurité

En application de la convention d'assurance nous liant à la MDS, un document listant un ensemble de règles de sécurité à respecter dans le cadre de l'utilisation de répliques d'airsoft au sein de la FédéGN a été publié. Il est disponible sur le site web dans la section *Assurance*.

Un document similaire concernant les règles applicables à l'utilisation de lanceurs de paintball est en phase de finalisation pour être publié début 2016.

En outre, l'équipe travaille également à la réalisation de documents concernant l'utilisation de Nerf® en raison de l'apparition de nouveaux modèles plus puissants, ainsi que l'utilisation de répliques d'armes en mousse ou latex, en complément du travail entamé par la commission BeWat de BeLARP, notre homologue belge.

## Gear Locker

La FédéGN a choisi cette année de soutenir la chaîne youtube Gear Locker, qui propose des vidéos de présentation de l'airsoft avec une démarche intéressante (accompagnement vers de bonnes pratiques, présentation axée vers les jeux scénarisés, etc.). Ce soutien de 500€ sera renouvelé pour la saison 2.



## Fête du Jeu

Lors de la fête du jeu 2015, la FédéGN a soutenu un projet de chasse aux trésors avec des enfants et des adultes handicapés au musée de Tessé au Mans, en soutenant le projet à hauteur de 100€.

## Actions en direction de l'éducation populaire

### BAFA

Un partenariat est en cours de finalisation entre la FédéGN et les Eclaireurs et Eclaireuses De France pour la mise en place d'une session d'approfondissement au BAFA spécialité jeux de rôle Grandeur Nature. Les Froges de Krom sont à l'initiative de ce partenariat qui sera géré localement par la coordination Midi-Pyrénées.

### Labo GN



La deuxième édition de Labo-GN a eu lieu en août 2015, rassemblant 57 participants pendant une semaine près de Chambéry. Cette semaine d'ateliers et d'échanges a permis de créer un climat d'émulation créative qui a vu naître de nombreux projets et qui a permis d'avancer sur des projets existants. Les participants ont pu se former mutuellement à différentes compétences liées au GN, dans une ambiance conviviale qui a permis de créer et/ou renforcer les liens

entre plusieurs associations.

### GNiales



Une année en demi-teinte pour les GNiales, celles de Nantes n'ayant pas pu se tenir et celles d'Aquitaine qui ne se renouvelleront peut-être pas l'année prochaine. Du côté des GNiales Paris, le changement complet de l'équipe d'organisation a entraîné une réduction du nombre d'interventions et de participants.

Toutefois, on peut supposer qu'elles verront un renouveau en 2016 puisque plusieurs bénévoles se sont manifestés à Paris pour faire vivre l'événement et qu'une équipe s'est montée pour organiser des GNiales Rhône-Alpes en mars 2016.

- Aquitaine – Avril 2015 : 30 participants
- Paris – Novembre 2015 : 60 participants

### Parties d'airsoft mineurs

La demande de mise en place de parties d'airsoft destinées aux mineurs est en croissance. Cependant, passé une douzaine d'année, les lanceurs de type Mini ne sont plus adaptés au joueur ce qui nécessitait de trouver une autre solution.

Après consultation de juristes experts du domaine, dont certains ont participé à la rédaction du décret n° 99-240, il apparaît que les lanceurs dont le corps est transparent n'ont pas l'apparence d'une arme à feu, et peuvent donc être confiés à des mineurs dans le cadre de la pratique de l'airsoft.



Un accord avec Cybergun Store permet aux membres le souhaitant de s'équiper de ce type de lanceurs à prix coûtant.

Deux associations ont franchi le pas et ont organisé des parties-tests.

Par ailleurs, dans certains DROM-COM non concernés par le décret n° 99-240, comme la Nouvelle-Calédonie, des parties ouvertes aux mineurs continuent à être organisées sans qu'une hausse d'accidents ne soit constatée. Par ailleurs, depuis l'ouverture de parties aux mineurs, le nombre de faits divers les impliquant avec des répliques d'airsoft a baissé, démontrant ainsi l'opportunité de maintenir et développer l'encadrement de ce public.

## Projets

### Nuit Du Huis-Clos

Cette année les NDHC ont très bien fonctionné et sont dans une bonne dynamique. Les NDHC de Rennes et Nantes sont bien implantées et permettent chaque année à de nombreux débutants de découvrir l'activité. Les NDHC de Cergy et Lille se pérennisent et la NDHC de Paris s'est relancée. Deux nouvelles Nuit du Huis Clos ont vu le jour, à Lyon et Toulouse, nous espérons qu'elles pourront se pérenniser. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui rendent cela possible.

- Rennes – Janvier 2015 : 37 participants / 4 associations
- Paris – Février 2015 : 70 participants / 7 associations
- Lyon – Février 2015 : 35 participants / 4 associations
- Cergy – Avril 2015 : 36 participants / 3 associations
- Nantes – Juillet 2015 : 46 participants / 4 associations
- Toulouse – Novembre 2015 : 80 participants / 4 associations
- Lille – Novembre 2015 : Bilan à venir

### Festival du film court de GN

Le festival est en cours et sera visible lors de l'AG. Plus d'informations ici : <http://www.fedegn.org/evenement/festival-du-film-court-de-gn>

### TrollMobile

La FédéGN a apporté son soutien à un projet communautaire mené par un GNiste du Nord : la TollMobile.

Il s'agit d'une cuisine modulaire embarquée dans une remorque afin d'être transportable et autonome dans le cadre d'un GN.

5000€ minimum étaient nécessaire à la réalisation du prototype, la somme a été collectée au travers d'un Crowdfunding mis en place sur le site de la FédéGN. Il verra le jour début 2016.



### Convention SACEM

En tant que Fédération agréée Jeunesse et Education Populaire, la FédéGN est en capacité de conclure un accord avec la SACEM afin d'obtenir un tarif préférentiel pour ses membres.

Un premier contact avait été initié en 2014, mais la SACEM, en pleine restructuration, ne pouvait pas signer de nouveaux accords-cadres. Nous avons donc relancé la SACEM cette année en vue d'une signature à l'horizon 2016.

### Obtention d'une fréquence radio

Partant du constat que les systèmes radio type talkie-walkies PMR446 ne suffisent plus pour l'ensemble des usages que souhaitent en faire les organisateurs et que certains ne respectent pas la législation en vigueur en augmentant la puissance d'émission de ceux-ci, la FédéGN a pris contacté l'ARCEP et l'ANFR dans le but de bénéficier d'une fréquence partagée, soumise à licence, utilisable dans le cadre du GN.



Actuellement, l'étude en cours avec l'ARCEP et l'ANFR a pour but de connaître la meilleure option pour la FédéGN : fréquence nationale en allotissement annuel ou fréquence locale temporaire événementielle.

A l'issue de cette étude, la FédéGN pourra envisager l'achat d'émetteurs-récepteurs portatifs programmables qui pourront être mis à disposition des membres à un tarif préférentiel incluant la licence d'utilisation.

Il est en revanche exclu d'autoriser des membres à exploiter la fréquence avec du matériel qu'ils détiennent, la licence étant calculé pour un nombre fixe d'émetteurs-récepteurs qui doit donc rester invariable.

### Formation PSC1



Depuis le début de l'année 2015, la FédéGN a entamé des démarches auprès de l'ANIMS (Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme) en vue de l'obtention d'un agrément pour dispenser le PSC1 (Prévention et Secours civiques de niveau 1) auprès des GNistes.

L'agrément sera départemental et valable pour le Val-D'Oise dans un premier temps, mais pourra ensuite être étendu selon le succès des formations et les besoins identifiés en région.